

VILLE DE LEWARDE

Août 2020

<u>Site internet de la ville</u> : https://www.ville-lewarde.fr/

Le mot du Maire

Chères Lewardoises, chers Lewardois,

Comme vous pourrez le lire dans ce numéro d'août, après 20 ans au service de la commune de Lewarde, Bernard Doisy a pris sa retraite. Une page est tournée.

Le directeur général des services (DGS) est le principal collaborateur du maire et des autres élus pour mener au quotidien la politique municipale.

Cette pierre angulaire de l'édifice communal se doit de travailler avec le maximum de confiance et d'entente avec le maire notamment. Ce poste très particulier nécessite des compétences diverses mais néanmoins précises que l'on appelle le profil du poste.



Le recrutement du successeur de Bernard DOISY m'a été dévolu de droit. J'ai eu à traiter 10 candidatures, 7 d'entre elles étaient « hors profil » et 3 correspondaient au poste.

Parmi ces 3 candidatures, une était trop proche de la retraite pour espérer construire dans le temps, une habitait trop loin de notre commune pour être au contact du vécu quotidien de ses habitants.

Restait la troisième, une habitante de Lewarde qui, outre les diplômes requis, a une connaissance fine de notre ville. Vous la connaissez, elle était jusqu'en mars de cette année adjointe aux associations : Julie Sticker.

A compter du 1er septembre, elle sera à mes côtés en tant que DGS avec l'équipe municipale afin de mettre en œuvre le programme pour lequel une très large majorité d'entre vous a voté.

J'assume entièrement ce choix et je ne suis pas naïf, j'entends les voix méfiantes ou médisantes (ou les deux...) : « Oui... copinage, oui... piston, etc, etc.... ».

Non et deux fois non !!! Le choix s'est d'abord fait sur la compétence et le désir profond de servir notre population. Le but est de faire aboutir les projets grâce à une équipe dynamique et efficiente.

Oui, on se connaît bien avec Julie et on se fait confiance, et alors?

Cela ne peut être qu'un plus pour Lewarde et ses habitants et c'est le résultat recherché.

Bienvenue à la nouvelle directrice générale des services de Lewarde.

Denis MICHALAK

Un départ

Un départ : Monsieur Bernard DOISY, Directeur Général des Services de la mairie qui a pris, le 1^{er} juillet, une retraite bien méritée après 43 ans de service.

Monsieur Doisy a débuté sa carrière professionnelle, en février 1977, à la mairie de Guesnain après la réussite d'un concours de la fonction publique territoriale.

Il a travaillé comme employé administratif dans différents services : aide sociale, état-civil, élections et urbanisme. Ces années lui ont permis d'obtenir de l'expérience dans ces domaines. Au cours de son parcours guesninois, il est nommé Adjoint Administratif.



En 1989, il décroche le concours de secrétaire de mairie et est affecté à la mairie d'Aubigny-au-Bac. De nouveaux challenges s'offrent à lui : le rétablissement du budget communal en déséquilibre et la gestion des nombreux recours judiciaires contre la ville.

Il est nommé régisseur et responsable de l'exploitation de la plage avec la gestion de nombreuses offres de service : chasse, pêche, activités nautiques, nombreux jeux pour les plus petits et les plus grands, exploitation de la Potinière et de l'Ermitage... Il gère également le camping municipal de 160 places, qui à sa prise de fonction est déficitaire.

Grace à son implication et à celle de l'équipe municipale, la ville redresse ses finances en 3 ans et rétablit l'équilibre budgétaire du camping.

Ces tâches lui apportent de nouvelles connaissances dans la pratique du métier avec le recrutement et le management de nombreux agents.

C'est en 2000, qu'il est recruté en mairie de Lewarde, par Monsieur Alain BRUNEEL, alors maire. A son arrivée, il obtient le concours d'attaché territorial, puis celui d'attaché principal.

Il participe activement à de nombreux dossiers importants pour la vie des habitants avec entre autres, la réfection de l'église et de ses abords, la rénovation de la salle des fêtes, les travaux de passage du tram, les travaux de voirie et/ou de réaménagement de nombreuses rues de la commune...

En 2017, Alain BRUNEEL étant devenu Député, il poursuit sa tâche sous l'égide du nouveau Maire, Denis MICHALAK, réélu en Mars dernier.

Au cours de sa carrière, il a toujours eu à cœur de défendre ardemment le service public et aura « dépanné » de nombreux citoyens et associations dans les démarches administratives. La municipalité lui souhaite une longue et une heureuse retraite et le remercie pour l'investissement professionnel et civique dont il a fait preuve pendant ses 20 ans de présence dans la commune.

Une arrivée



Une arrivée: Monsieur Denis MICHALAK, maire, a recruté une nouvelle Directrice Générale des Services: Madame Julie STICKER. Elle prend ses fonctions le 1^{er} septembre.

A 36 ans, Madame Sticker possède un CV plutôt bien rempli. De formation juridique, elle fait ses premières armes au Fonds Social Européen, en charge de l'attribution des financements associatifs.

En 2009, elle intègre le service juridique de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent. Suite à l'obtention de 2 concours administratifs, elle est promue responsable du service et a alors en charge la gestion des contrats administratifs et l'ensemble des marchés publics de la collectivité.

En 2017, elle quitte la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent pour travailler au côté du Député Alain BRUNEEL en tant qu'attachée parlementaire.

Elle partage son temps entre la permanence du député à Sin-le-Noble et une présence à l'Assemblée Nationale.

Elle est en charge, entre autres, du suivi des travaux parlementaires (rédaction de propositions de loi, d'explications de vote, de questions au Gouvernement...) et du fonctionnement des ressources humaines et comptables du siège parlementaire.

Spécialisée sur les questions de justice et de santé, elle accompagne Monsieur le Député lors de ses nombreux déplacements en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer dans le cadre du tour de France des hôpitaux et des EHPAD.

Parallèlement à son activité professionnelle, Madame STICKER connaît bien notre commune puisqu'elle s'y installe en 2007 avec son compagnon devenu son mari. Elle est élue conseillère municipale, puis en 2014 adjointe au Maire chargée de la vie associative.

Cette amoureuse de sport, mère d'un petit garçon âgé de 7 ans, pratique sur son temps libre le tennis et la course à pieds, et est aujourd'hui bénévole au sein du club de tennis de Sin-le-Noble.

La municipalité souhaite une bienvenue chaleureuse à Madame STICKER et espère qu'elle trouvera dans notre commune matière à s'épanouir professionnellement dans le travail conséquent à accomplir.

Epouvantail

Il se cache bien derrière la grille de sa propriété, mais il a été repéré par notre photographe.

Terrain de jeux

Un terrain synthétique est accessible dans la cité du Castel pour les jeunes enfants.

Il ne demande qu'à être utilisé.





Travaux



Déploiement de la fibre La société Axione travaille au déploiement du réseau fibre

optique qui permettra l'accès au très haut débit (THD) dans les foyers.



Salle des sports

La salle Jacques Secrétin a fait l'objet de toutes les attentions.

Un tapis de sol a été posé en remplacement de l'ancien usagé. Près de 18000€ ont été engagés pour permettre à nos pongistes de jouer dans des conditions optimales. Tous les renseignements concernant la prochaine saison de Ping-Pong seront donnés lors de l'assemblée générale, qui se tiendra le samedi 12 septembre à 17H30, salle J. Secrétin.

Environnement

Pour une réflexion et des actions collectives souhaitables

L'investissement collectif des citoyen(ne)s est nécessaire pour répondre aux enjeux environnementaux de nature écologique, sociale, économique.

Comme promis dans le programme qui a été soumis aux votes des électeurs, la municipalité a l'intention de se saisir de la problématique environnementale au niveau local avec l'objectif prioritaire d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Une commission municipale « environnement » travaille à répondre à cette volonté en liaison avec les commissions « travaux » et « citoyenneté ».

Cela est nécessaire mais pas suffisant. Les conseiller(e)s municipaux sont convaincus que tout projet à but écologique doit avoir l'adhésion d'une large majorité de la population pour assurer sa réussite.

Aussi, chaque citoyen(ne) lewardois(e) sera invité(e) à faire part de sa réflexion, à apporter des idées, à formuler des avis en participant à une commission extra-municipale environnementale consultative qui réunira les citoyen(ne)s volontaires au cours du dernier trimestre 2020.

Pour qu'elles puissent recevoir une invitation à cette réunion, les personnes intéressées doivent contacter la mairie par le moyen de leur choix et donner leurs coordonnées <u>avant le 30 septembre</u>.

Eau de pluie

Vous veillez à votre consommation d'eau à la maison ? La règle est la même à l'extérieur. Si l'eau de pluie est gratuite, le changement climatique oblige à réfléchir à son stockage et à son utilisation.

Il existe de nombreux systèmes de récupération d'eau de pluie : réservoirs de jardin, cuves enterrées, récupérateur pour la maison (toilettes, douche, lave-linge...), le jardin, ou les deux... Les plus petits récupérateurs (300 litres environ) coûtent une trentaine d'euros, mais sachez qu'un arrosage consomme de 15 à 20 litres d'eau par m².



Bouchons plastique (uniquement à usage alimentaire)

Ne les jetez pas. Apportez-les dans un emballage en mairie.

Ils seront remis à l'association « les bouchons d'amour » structurée tant au niveau national que régional et départemental.

Le produit financier de la vente des bouchons sert à acheter du matériel pour des personnes handicapées ainsi que, ponctuellement, à mener des actions humanitaires en France et à l'étranger. Tous les membres de l'association sont bénévoles. L'argent issu de la

Tous les membres de l'association sont bénévoles. L'argent issu de vente des bouchons est reversé intégralement pour financer les projets.

Les bouchons sont rachetés par une entreprise et transformés en palettes en plastique appelées progressivement à remplacer les palettes en bois actuellement utilisées. Ces palettes en plastique ont une durée de vie de 300 ans et sont recyclables à l'infini. L'association a une antenne 93 rue de Marchiennes à Douai. Elle est à

la recherche de bénévoles pour trier les bouchons.

Contact au 03 27 97 41 50



Les habitant(e)s sont invité(e)s à nettoyer leurs trottoirs et caniveaux régulièrement par souci d'esthétisme et aussi pour éviter que l'écoulement des eaux soit gêné ou (plus grave), empêché.

L'utilisation des produits phytosanitaires est proscrite dans les lieux publics. Ce fait impose que chacun(e) participe au nettoyage en désherbant manuellement la surface qui lui incombe. Cette disposition est règlementaire.

L'emploi de produits chimiques a remplacé ce geste naturel qui était appliqué dans le passé. Il s'agit de le remettre en place « naturellement ».

L'implication de toutes et tous est nécessaire car les problématiques environnementales ont un impact collectif sur notre vie.



Des composteurs ont été mis à disposition des familles mais ...

Certaines personnes peu soucieuses des efforts consentis pour recycler les déchets verts déversent leur détritus dans les conteneurs. Désolant!







Des citoyens sont partis à la chasse des herbes indésirables

Comme annoncé par courrier, le samedi 1er août, une brigade « verte » s'est déployée.

Merci à ces bénévoles qui ont agi pour l'intérêt commun.

Pour terminer cette action, l'opération sera renouvelée *le samedi 12 septembre dès 8h30 au cimetière*. Ceci vaut invitation à une participation de la population.



Sécurité

Pour rappel : la municipalité prend à sa charge la destruction de nids de guêpes, frelons ...

Une société spécialisée est intervenue à reprises cet été chez des particuliers surtout pour détruire des nids de guêpes.

Notre commune est la seule du Douaisis à proposer ce service gratuitement aux habitants pour la sécurité de toutes et tous.

Attention, toute demande d'intervention doit d'abord transiter par les services de la mairie.





Rue de Roucourt : contrôles de vitesse

Des riverains ont signalé à Monsieur le Maire des voitures circulant à vitesse élevée.

Du 13 juillet au 9 août, la vitesse de 1115 voitures a été contrôlée par la police nationale. 141 infractions ont été relevées.

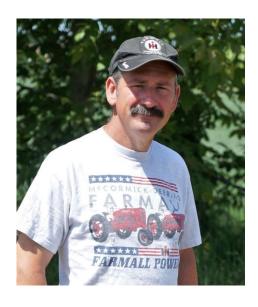
Produits maraîchers

Notre maraîcher Xavier Planchon est au service des habitant(e)s chaque samedi de 9h à 12h, face à la mairie, pour vendre les légumes









Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Le centre aéré dirigé par la Directrice Madame Bessau et son adjointe Madame Sellier, s'est déroulé du 6 au 31 juillet dans des conditions particulières liées à la crise sanitaire. Le thème fédérateur a été le cinéma.

Cette année, pour répondre au mieux aux exigences sanitaires, le centre a été ouvert uniquement les après-midis. Les activités s'y sont enchaînées. Les animations prévues au sein de groupes fixes d'enfants répartis par âge ont ravi les enfants.



Ces conditions particulières pouvaient conduire à une certaine routine dans le fonctionnement. Pour éviter ce risque, l'équipe de direction, en accord avec la municipalité, a proposé d'ajouter aux activités du centre des animations exceptionnelles. Celles-ci ont permis l'enrichissement culturel des enfants qui ont aussi pu « se dépasser » dans la joie et la bonne humeur.

Pas le temps de s'ennuyer. Les enfants se sont amusés et ont aussi appris grâce aux nombreux événements proposés. Il y en a eu pour tous les goûts dans les domaines :

<u>du sport</u>: initiation à l'escalade, tennis badminton, hockey sur gazon, paddle, mini-golf, tir à l'arc, basket, courses d'orientation, Koh Lanta, entretien de vélos et randonnée vélo à Rieulay,

<u>des apprentissages</u> : initiation aux arts du cirque, éducation à la santé, expériences chimiques (volcans, potions magiques), travaux manuels, rallye photos,

<u>du divertissement</u> : jeux d'eau, ventre et glisse, château gonflable, Sumo, parcs de jeux de Dennlys Parc, du Fleury, plage de Bray-Dunes et cinéma,

<u>de la fête</u> : soirée "casino" avant la nuitée (camping) passée sur le stade, remise d'oscars, mini-Kermesse, spectacle inter-actif autour de la magie et les animaux, balades à poney.

Goûters et glaces ont été proposés aux enfants. Les anniversaires ont été fêtés.

De nombreuses photos ont pu être consultées par les parents sur le groupe facebook "Centre aéré de Lewarde 2020". De l'avis des enfants : vivement l'année prochaine !!!

Ecole Roger Salengro



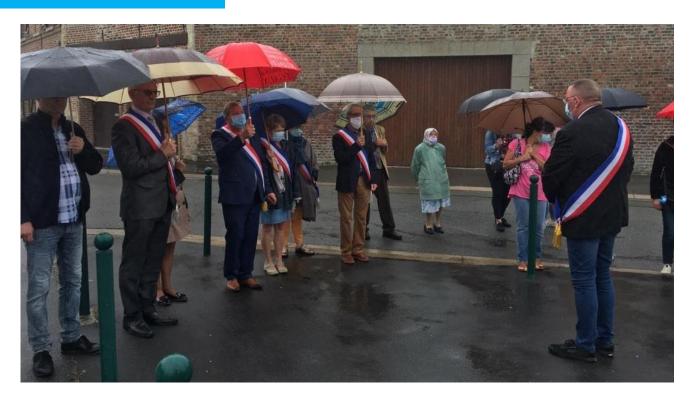
16 élèves ont quitté l'école primaire pour aborder à la rentrée la grande aventure du collège.

Pour marquer cet évènement, la municipalité a offert à chaque enfant un bon d'achat de 15€ exclusivement réservé à l'achat de matériel scolaire.

Conseil Municipal

Madame Bérénice Mériaux élue en seconde position sur la liste alternative pour Lewarde a démissionné de son mandat de conseillère municipale sans avoir siégé.

Fête Nationale du 14 juillet



Cette première manifestation officielle post COVID s'est déroulée sous la pluie.

Monsieur le Maire a déposé une gerbe aux monuments aux morts. Il était accompagné de Monsieur Alain Bruneel, député, et de nombreux conseillers municipaux qui ont honoré de leur présence cette manifestation patriotique.

Des pensionnaires de la maison de retraite ont participé à cette cérémonie.

Après une prise de parole de Monsieur Michalak, salle des fêtes, l'assistance a été invitée à participer au vin d'honneur qui a suivi.

Fête de la châtaigne

Quand le Président de la République a annoncé en mars qu'après l'épidémie de la COVID, rien ne sera plus comme avant, nous étions loin de nous douter que notre fête serait impactée à ce point.

La distanciation physique obligatoire entre personnes annule de fait les activités festives traditionnelles.

Dans le contexte de protection sanitaire obligatoire, il nous faut tenter ensemble de renouveler les propositions d'animation en les adaptant à la situation de crise que nous connaissons.

Vous avez une ou des idées : adressez-vous en mairie par téléphone ou courriel et laissez un message à Madame Nina Lahssen, présidente du comité d'animation lewardois.

Ne pourront avoir lieu:

la brocante de la châtaigne : les règles sanitaires à appliquer compliquent les conditions d'accueil des exposants et du public ce qui obligent les organisateurs à renoncer à cette édition 2020.

le trail de la châtaigne. Ce rendez-vous coutumier de la fête de la châtaigne est annulé. La course prévue à l'origine le matin du dimanche 4 octobre est supprimée là aussi à cause des règles sanitaires trop contraignantes qui doivent être appliquées dans l'organisation.

Canicule

En amont et pendant la période de canicule, les élu(e)s municipaux et le personnel communal ont pris contact avec des aîné(e)s de 65 ans et plus de la commune pour pallier aux conséquences sanitaires liées à un éventuel isolement de ces personnes.



Ce sont les risques liés à la chaleur qui ont motivé cette démarche.

Beaucoup ont reçu l'aide de leur famille ou des voisins. La solidarité est effective à Lewarde.

Toutefois, la multiplicité des problèmes sanitaires récurrents (canicule, COVID en particulier) oblige les élus municipaux à tout mettre en œuvre pour qu'un contact rapide et efficace puisse être établi entre la mairie et les personnes fragiles de la commune en raison de leur âge, de leurs problèmes de santé, de leur isolement ... L'objectif est d'agir rapidement en cas d'urgence et d'orienter les demandeurs vers des services d'aide adaptés.

Il est demandé expressément aux personnes cible de la démarche de contacter en toute confidentialité Madame Caroline Crin, en mairie, au 03 27 97 37 37.

Maraîcher

M. Xavier Planchon exploite une parcelle de terre à Lewarde et une autre à Paillencourt.

Le 17 juin, à Paillencourt et ses environs proches, s'est produit un phénomène météorologique catastrophique. En une heure, 84 litres d'eau accompagnés de gros grêlons sont tombés par mètre carré. Cela a eu des conséquences importantes sur l'exploitation de Xavier Planchon.

Une serre de 30 m de long a été rendue inutilisable et les productions légumières sous serre et extérieure largement détruites (tomates, pastèques, poivrons, aubergines, concombres, courgettes, radis ...). Cet aléa climatique a ruiné toute la trésorerie de notre maraîcher.

Dans le but d'aider au redressement financier de l'exploitation, une cagnotte va être mise en ligne sur https://www.kisskissbankbank.com/fr/avec l'appui des services de la communauté de communes Cœur d'Ostrevent et la commune de Lewarde. Il suffit de rechercher sur le site : développement-d'un-maraichage-biologique-sur-lewarde.

Vous avez aussi le choix de déposer votre don (même très modeste) chez M. André Léger 150 rue Coubrun qui est volontaire pour être un relais de l'opération.

Cette participation financière doit être versée sous enveloppe fermée (pour la confidentialité) uniquement par chèque. Le tout libellé au nom de Monsieur Xavier Planchon.

Il est aussi possible de vous adresser directement à M. Planchon (qui vient d'être mis au courant de l'initiative) le samedi matin, au marché, près de la boulangerie.

Nouveaux artisans à Lewarde



VENTE DE PRODUITS NATURELS : obiectif minceur et bien-être

Madame Défossez, 169 A rue Jules Guesde, propose à la vente des produits 100% naturel, bio et sans gluten dont boisson détox, produits minceurs, produits de bien-être.